



**SOLIDAIRES groupe RATP**  
31 rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris  
[contact@solidaires-grouperatp.org](mailto:contact@solidaires-grouperatp.org)

# EXERCICE 2017

**BILAN SYNTHETIQUE****SOLIDAIRES GROUPE RATP**

Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Hors brouillard

Hors simulation

*Solde N-1 de l'exercice*

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres				Réserves :		
Immobilisations corporelles				- Réserve légale		
Immobilisations financières				- Réserves réglementées		
<b>TOTAL I</b>				- Autres	10 412	5 097
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 265	5 314
Marchandises				Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes				<b>TOTAL I</b>	<b>13 677</b>	<b>10 412</b>
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés				Dettes		
Autres				Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes	10 412	
Disponibilités (autres que caisse)	13 677		13 677	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse				Autres		
<b>TOTAL II</b>	<b>13 677</b>		<b>13 677</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>10 412</b>	
Charges constatées d'avance (III)				Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>13 677</b>		<b>13 677</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>13 677</b>	<b>10 412</b>

**COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE**

SOLIDAIRES GROUPE RATP

Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Hors brouillard

Hors simulation

*Solde N-1 de l'exercice*

<b>CHARGES (Hors taxes)</b>	<b>Exercice N Net</b>	<b>Exercice N-1 Net</b>	<b>PRODUITS (Hors taxes)</b>	<b>Exercice N net</b>	<b>Exercice N-1 net</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	3 576	1 640	Subventions d'exploitation	8 332	8 358
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits		
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges	1 051	964			
Charges financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 627</b>	<b>2 604</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>8 332</b>	<b>8 358</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	440	440	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>5 067</b>	<b>3 044</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>8 332</b>	<b>8 358</b>
BENEFICE OU PERTE	3 265	5 314			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 332</b>	<b>8 358</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 332</b>	<b>8 358</b>

# **ANNEXE**

**Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 13677 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 8332 € et dégagant un excédent de 3265 €.**

**L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.**

## Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

## Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 99-01 et 2014-03 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable général de ces dernières et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

### . Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

### . Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### . Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

- Matériel de bureau & infor. ; Petit mobilier : 3 ans
- Concessions, licences, logiciels : 3 ans

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Informations complémentaires**

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, aucune provision au passif n'a été constituée dans le cadre de la participation aux événements pluriannuels (Congrès...).

## **Seuil des ressources**

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

## **Fait générateur retenu des cotisations**

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des syndicats adhérents à l'Union, est retenu comme fait générateur l'encaissement effectif de la cotisation.

<b>Ressources de l'année</b>	<b>2017</b>
Cotisations reçues	8332
Subventions reçues	0
Autres produits d'exploitation	0
Produits financiers perçus	0
<b>Total ressources</b>	<b>8332</b>

## **Tableau des immobilisations**

Néant

## **Tableau des amortissements**

Néant

## **Etat des créances et des dettes**

Néant

## **Charges à payer sur dettes**

Néant

## **Charges constatées d'avance**

Néant

## **Contribution volontaire en nature**

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat poursuit sa démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains et matériels, dont il bénéficie pour son fonctionnement au quotidien.